

Philippe Cuntigh, Grégoire Feyt, Maud Hirczak, Yoann Morin, 2016, « L'université en nuage », *Urbanisme, Publications d'architecture et d'urbanisme*, n°403, dossier « “Ces villes qu'on dit moyennes” », pp.42-44

L'université en nuage. Des fonctions métropolitaines en zones de faible densité

L'enseignement supérieur et la recherche (ESR) sont en règle générale conçus comme constitutifs des “fonctions métropolitaines supérieures”, puisque essentiellement concentrés dans les grandes agglomérations et contribuant tout à la fois à un haut niveau de qualification des actifs et “à l'image de marque de la ville où elles s'exercent” (INSEE).

Faut-il pour autant en déduire que la présence et la prégnance de l'ESR n'ont de sens et d'avenir qu'au sein et au service des territoires métropolitains? Si tel est le cas, cela signifierait que les acteurs socio-économiques extra-métropolitains n'ont pas besoin des ressources offertes par l'ESR en matière d'accès aux connaissances, d'expérimentation, de transfert... Autrement dit, que l'innovation ne serait que l'affaire des métropoles. A l'évidence il n'en est rien, et les exemples abondent de *tiers-espaces* ayant su concilier faible densité et/ou enclavement et dynamique d'innovation, qu'elle soit technique ou sociale.

La question est alors de savoir si, et de quelle manière, l'ESR peut faire bénéficier de ses diverses ressources les territoires éloignés de ses aires d'implantation physique *stricto sensu*, qu'elles soient métropolitaines ou, à travers les sites déconcentrés, attachées à des villes moyennes. Aborder de cette manière la fonction de contribution du monde académique au développement des “capacités territoriales” impose de s'émanciper du paradigme “d'écosystème d'innovation” pour raisonner non plus en termes de similitudes mais de différences de culture, avec toutes les difficultés mais également les potentialités associées. C'est ce à quoi se sont attachés de concert des acteurs territoriaux et académiques rhônalpins dans le cadre de démarches et de dispositifs de collaboration ayant, entre autres apports, permis d'alimenter un travail de thèse sur la territorialisation de l'université.

Entre concentration métropolitaine et territorialisation de l'université

Dans les années 1990 et 2000, les plans “Université 2000” et “Université du 3ème millénaire” ont contribué, via la création d'antennes et d'universités nouvelles, à diluer - dans une certaine mesure - la concentration des activités d'enseignement à l'échelle du territoire national. Pour Daniel Filâtre¹, ces créations d'antennes et d'universités nouvelles répondaient à une “triple réalité” : saturation des universités de « sites principaux », enjeu de la démocratisation de l'enseignement supérieur au moment du projet de « 80% d'une génération au niveau Bac » (slogan de Jean-Pierre Chevènement en 1985), prise de conscience de l'enjeu de la présence territoriale de l'enseignement supérieur et de la recherche par les élus locaux.

¹ Filâtre Daniel (1998). *Université 2000 : l'apparition des systèmes régionaux d'enseignement supérieur*, “Développement universitaire et développement territorial : l'impact du plan Université 2000 (1990-1995)”, La documentation française, Paris.

De fait, au-delà de la question de l'accès à l'enseignement supérieur, ce nouvel aménagement universitaire s'est accompagné d'une régionalisation, voire d'une territorialisation de l'ESR et de ses composantes. Le rôle des acteurs s'est affirmé, entre volonté des élus de disposer de "leur" université pour l'attractivité et le rayonnement de leur ville, et montée en puissance des collectivités, en particulier les Régions, aussi bien dans le financement que dans la définition de stratégies en matière de développement universitaire. Les schémas locaux d'ESR mis en place dans différentes villes moyennes (Agen, Valence, Roanne etc.) et les autres formes de coopérations locales attestent de cette dynamique, même s'ils s'accompagnent aussi de jeux d'échelles et d'acteurs différenciés selon les sites.

De véritables écosystèmes régionaux et locaux d'innovation et de recherche sont apparus (ex. autour de l'aéronautique à Toulouse ou des nanotechnologies à Grenoble) mis en avant par un certain nombre de travaux de recherche².

Depuis, au niveau national, la mise en place des Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur, puis des programmes d'investissement d'avenir (Labex, Idex, Equipex) ont davantage contribué à réaffirmer la dimension métropolitaine des activités d'ESR en concentrant par appels d'offres des moyens sur quelques sites métropolitains.

Dès lors, comment repenser la question des imbrications territoriales des activités d'enseignement supérieur et de recherche ? Plus particulièrement à un moment où le maillage en termes d'antennes et de sites universitaires de villes moyennes semble à la fois être à maturité mais aussi atteindre ses limites notamment en termes de coût ; où la concurrence internationale entre les métropoles et la concurrence internationale entre les établissements d'ESR tend à favoriser une reconcentration à l'échelle de ces métropoles.

Or les enjeux de la présence territoriale de l'ESR en zones éloignées des métropoles sont multiples et organisés autour de deux grands axes (au moins) : démocratisation et élargissement des publics de l'enseignement supérieur ; contribution aux dynamiques productives et présentes des territoires et donc à l'emploi et à l'attractivité.

Les exemples de Biovallée et du Sud Ardèche

Aujourd'hui, à la croisée des enjeux de qualification des populations et de mise en capacité des territoires, les acteurs des différentes échelles et des différents milieux - université, milieu socio-économique local, acteurs publics - se mobilisent sous des configurations nouvelles pour donner corps sur les territoires à des formes originales de territorialisation de l'université. Et en la matière, des territoires dits à faible densité sont particulièrement innovants.

En Région Auvergne-Rhône-Alpes, deux territoires ruraux ont par exemple su profiter à la fois de leurs ressources propres, de l'organisation de l'ESR en Sud Rhône-Alpes et de

² Voir par exemple Grosseti Michel, Losego Philippe, Milard Béatrice (2002). « La territorialisation des activités scientifiques dans le sud-ouest européen (France, Espagne, Portugal) », *Géographie, Economie, Société*, n°4, pp.427-442. ; Mespoulet Martine (dir.) 2012. *Université et Territoires*, Presses Universitaires de Rennes, coll. Espace et Territoires, 202 p ; Férreol Gilles (2010). "Développement universitaire et logiques territoriales : entre cadrage national et arrangements locaux", *Éducation et Sociétés*, 25, 2010-1.

ressources extérieures pour construire ces dernières années une véritable stratégie vis-à-vis de l'enseignement supérieur et de la recherche. La vallée de la Drôme tout d'abord, autour du projet "Biovallée" qui vise à se constituer en « Fribourg rural » autour de la valorisation de l'agriculture biologique, des énergies renouvelables, de l'éco-construction et de l'économie sociale et solidaire. Et le Sud Ardèche, territoire où les acteurs œuvrent à la valorisation territoriale d'un objet patrimonial exceptionnel, la caverne du Pont d'Arc.

A l'occasion du travail doctoral de Yoann Morin³, sur lequel cet article s'appuie très largement, une trentaine d'entretiens ont été conduits auprès d'acteurs institutionnels de ces deux territoires afin de comprendre la construction d'une stratégie particulière vis-à-vis de l'ESR.

Ces deux territoires sont depuis longtemps parcourus par des chercheurs et des étudiants du supérieur autour de différentes thématiques : sociologie du monde rural et recherche agronomique autour de la valorisation des plantes à parfums aromatiques et médicinales du côté de la Biovallée, sciences de la terre, gestion des milieux souterrains, recherche sur le tourisme de pleine nature du côté Sud ardéchois.

Il s'agit également de deux territoires sur lesquels des dynamiques fortes de développement local ont cours depuis les années 1970 notamment autour de processus de construction de « ressources territoriales » (patrimoine, produits de terroir, plantes à parfum, aromatiques et médicinales, tourisme et sports de pleine nature).

C'est notamment autour de ces dynamiques historiques et renouvelées que se sont construits les deux projets de territoire soutenu par la Région Rhône-Alpes entre 2010 et 2015 via la politique contractuelle des Grands Projets Rhône-Alpes (GPRA). C'est autour de ces deux projets que s'est tissée leur stratégie de lien et de partenariat avec l'enseignement supérieur et la recherche. Celle-ci est particulière dans la mesure où, pour les acteurs institutionnels de ces deux territoires, la réflexion ne se limite pas la question de la localisation pérenne d'activités du supérieur mais intègre davantage une logique de flux. Cette logique vise à une présence massive, diverse et sans cesse renouvelée d'acteurs et d'activités de l'ESR. Le substrat de cette présence territoriale de l'ESR – qui en assure la cohérence – est constitué des dynamiques qui accompagnent chacun des deux GPRA.

La présence territoriale des acteurs et activités de l'ESR prend alors plusieurs formes : accueil de stagiaires ou d'ateliers d'étudiants sur les territoires, accueil de séminaire de recherche, accueil de cycles de formation, proposition et facilitation de l'accès à des terrains d'études ou à des études de cas, accompagnement et aides à la présence d'activités de R&D, conférences grand public, commandes d'expertise...

Le point commun de cette mobilisation « tous azimuts » des activités et acteurs de l'ESR prend corps autour de secteurs ou de dynamiques phares de ces territoires : énergies renouvelables et éco-construction, agriculture biologique, sports et activités de pleine nature, gestion, préservation et valorisation du patrimoine et notamment de la caverne du Pont d'Arc, mutations de la démographie touristique et de la structure de l'emploi du territoire. Les collectivités et acteurs institutionnels organisés autour des deux projets de territoire assurent alors le rôle d'ensembliser de l'ensemble de ces dynamiques

³ Morin Yoann (2015). *L'Université en ses territoires : l'Enseignement Supérieur et la Recherche comme opérateur territorial*, Thèse de doctorat de sciences du territoire, soutenue à l'Université Grenoble-Alpes, 13 mai 2016.

Le projet StaRTer (“les stages professionnalisants comme ressource territoriale”) a par exemple été construit dans cet esprit dans ces territoires en collaboration avec l’Interface Universités-Territoires des universités de Grenoble et de Lyon. L’idée de ce projet est de favoriser l’accueil de stagiaires de toutes disciplines confondues sur des territoires non métropolitains en proposant un accompagnement et des aides autour de différents facteurs limitants la présence de stagiaires du supérieur sur des territoires ruraux (aides au logement, aux déplacements...). Mais, au-delà de ces aides matérielles, le dispositif prend appui sur des projets de territoire pilotés ou accompagnés par des structures publiques et mobilisant une large diversité d’acteurs (entreprises, associations, collectivités publiques...) pour créer un réseau territorial de stagiaires. Par ce réseau, les stagiaires donnent du sens à leur stage en le situant dans un tissu socio-économique élargi et contribuent à la rencontre et aux échanges entre une diversité d’acteurs impliqués à différents titres et à différents niveaux dans un projet de territoire. Depuis 2011, ce sont ainsi plus de 100 stagiaires et 60 structures d’accueil qui ont bénéficié du dispositif.

Nouvelles formes de territorialisation de l’Université

Ces mobilisations originales de l’enseignement supérieur et de la recherche sont dans une logique qui pourrait être qualifiée d’ “université en nuage”⁴, renvoyant à la notion de *cloud* et d’une ressource mouvante à tout instant disponible et potentiellement mobilisable.

L’organisation de la présence territoriale de l’ESR dépasse ici la question du maillage pérenne du territoire pour intégrer son caractère dynamique. Dans cette idée de “nuage”, le caractère dynamique de cette forme de territorialisation est également précisée à l’aide de la notion industrielle de « lean » (processus d’amélioration en continu, zéro stock, juste à temps...). La territorialisation de l’université hors de métropoles, voire même hors sites, ne doit pas être pensée comme « *équidistribuée* », mais comme répondant « *à une logique d’émergence localisée de la demande, sollicitant des ressources ad hoc, présentes dans le nuage universitaire* ». Même si les termes peuvent y faire penser, cette conception de la territorialisation de l’université se défend d’être d’orientation purement libérale et insiste sur la double nécessité d’une structuration subsidiaire et d’une régulation multi-scalaire de l’université garantissant un « tuyautage » fin - dans le sens d’une structuration - jusqu’à proximité des territoires. Ces configurations territoriales spécifiques peuvent ainsi se représenter par une figure fractale (forme reproduisant sa structure à l’identique en changeant d’échelle, tel un chou Romanesco...) et s’apparente à une forme de construction à la fois territoriale, interterritoriale et réticulaire⁵.

C’est notamment et également sur la base de ce tuyautage intermédiaire qu’ont pu émerger les dynamiques décrites sur Biovallée et le Sud Ardèche, à travers les activités de l’Interface Universités-Territoires des Universités de Lyon et de Grenoble Alpes, mais également celles

⁴ Cuntigh Philippe, Hirczak Maud, Bosc Vincent. (2015). « Au-delà des sites universitaires, l’université en nuage : vers des formes originales de territorialisation de l’université en Rhône-Alpes », in Rachel Lévy, Catherine Soldano, Philippe Cuntigh *L’université et ses territoires. Dynamismes des villes moyennes et particularités de sites*, Presses universitaires de Grenoble, 125-150.

⁵ Vanier Martin (2015). *Demain les territoires, capitalisme réticulaire et espace politique*, Ed. Hermann, Paris.

organisées autour du pôle universitaire de Valence et de son Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche (ADUDA).

Ces deux territoires sont donc comparables quant à leur relation avec l'ESR :

- Il existe une historicité de la présence de chercheurs sur ces deux territoires
- Les acteurs de ces territoires souhaitent les faire passer de territoire « cobaye » à « acteur » de la présence de l'ESR,
- Ces acteurs sont convaincus et organisés autour de cet enjeu,
- L'articulation avec le système local de l'ESR en Sud Rhône-Alpes, bien que parfois conflictuelle, renforce ces dynamiques.

Si les formes de la présence territoriale de l'ESR sur ces deux territoires sont donc largement diversifiées, les objectifs qui y sont associés sont également multiples :

- la présence territoriale d'acteurs et d'activités est bien entendu justifiée par des enjeux d'apports et de (co)production de connaissances en direction des secteurs productifs et présents de ces deux territoires intégrant de fait les logiques de l'innovation et de l'économie de la connaissance.
- il s'agit également d'un facteur d'image et d'attractivité territoriale : la présence territoriale d'activités et d'acteurs du supérieur et notamment considéré par les décideurs de ces deux territoires comme un facteur d'attractivité de population (notamment « jeune ») et d'activité économique. Pour ces décideurs, il y a un effet d'auto-entraînement à ce que des publications scientifiques ou des projets de recherche prennent appui sur ces territoires.
- enfin, les collectivités territoriales, autour des projets de territoire, mobilisent les acteurs de l'ESR pour contribuer à l'animation globale du territoire. Il s'agit donc là d'un moyen de (re)mobilisation des acteurs locaux autour de différentes dynamiques.

Ces deux territoires ont un statut particulier lié notamment aux intenses dynamiques de développement local qui y ont (eu) cours et à la présence historique de chercheurs, ou encore pour le Sud Ardèche du fait de la découverte exceptionnelle de la caverne du Pont d'Arc. Il ne saurait donc donner lieu à une généralisation de leurs modes de relation à l'ESR à l'ensemble des territoires ruraux.

Néanmoins, ils permettent de renverser la focale concernant la territorialisation de l'ESR, en passant d'une logique de maillage et d'équidistribution à une logique d'adéquation dynamique aux trajectoires de ces territoires. Dans cette conception métropolitaine des relations avec les grands pôles d'enseignement supérieur et de recherche, on passerait donc d'une logique de concurrence (déloyale) à celle de la complémentarité et de la diversité des formes et des acteurs de l'ESR qui parcourent les territoires, s'appuyant sur les réseaux et des logiques de connexion renforcées.

Pour conclure, l'idée d'un maintien d'une économie productive non métropolisée - au-delà du développement d'une économie interterritoriale, faite des réciprocity inhérentes à une économie résidentielle et présente - passe par cet investissement dans la connaissance en

zones de faible densité. Il s'agit là d'assurer les conditions d'un développement soutenable de ces territoires. Cela rejoint des préoccupations de plus en plus prégnantes, à la croisée des sphères publiques et privées, comme celui de la formation des actifs de plus de 25 ans en zone rurale. Inventer et approfondir les nouvelles formes de territorialisation de l'université est ainsi un enjeu qui s'adresse autant aux institutions du supérieur qu'aux acteurs, publics et privés.